

**Copie de la lettre aux conseillers aux Etats et aux conseillers nationaux signée par la SAB, la FIWO, Uniterre et la Coopérative Longo mai**

**Concerne: mise en valeur de la laine de mouton**

en avril 2007

Madame, Monsieur,

Il y a cinq ans le postulat du conseiller aux Etats Théo Maissen "Assurer l'avenir de la production lainière suisse" était accepté. Le Conseil fédéral a par la suite mandaté l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) pour qu'il rédige un rapport sur la mise en valeur de la laine de mouton en Suisse. La commission mise en place par l'OFAG a conclu dans son rapport que **"le soutien de la Confédération constitue une base importante pour une mise en valeur qui soit économiquement supportable, judicieuse du point de vue écologique et défendable sur le plan éthique du produit naturel qu'est la laine"**. La pétition **"La mise en valeur de la laine suisse menacée"** a été signée à la même époque par plus de 20'000 personnes.

Le parlement a alors réintroduit sans opposition dans la Politique Agricole (PA) 2007 *l'article 51 bis* qui permet un soutien à la mise en valeur de la laine. En conséquence, l'OFAG a mis à disposition des crédits qui ont enrayeré l'effondrement de la mise en valeur de la laine et contribué à la mise en place de nouveaux projets. C'est ainsi qu'une entreprise de fabrication de feutre et de panneaux d'isolation, unique en son genre au niveau européen, a vu le jour à Bischofszell. A ce jour, elle traite déjà plus de 100 tonnes de laine par an.

La suppression de *l'article 51bis* de la PA 2011 menacerait l'existence de la mise en valeur de la laine en Suisse et détruirait les efforts des années écoulées.

La laine de mouton est une fibre merveilleuse qu'aucune matière créée par l'homme n'a pu égaler à ce jour. Plus d'un tiers de la laine suisse continue néanmoins à être éliminée n'importe où, de manière irresponsable, ou acheminée dans une usine d'incinération. Un scandale environnemental et un scandale climatique! Il est en votre pouvoir d'empêcher qu'une décision imprévoyante, voire irréfléchie, ne transforme cette ressource qui se renouvelle chaque année en un déchet pour l'environnement.

Une bonne politique agricole est basée sur la mise en valeur durable des ressources locales et régionales. La laine de mouton devrait faire partie de nos richesses. Nous devrions ainsi avoir comme objectif qu'en 2009, décrétée par l'ONU "année internationale des fibres naturelles", plus aucun lot de laine de mouton ne soit détruit en Suisse.

Nous vous prions donc de maintenir *l'article 51bis* de la loi agricole et vous prions d'agrèer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations

Pour la SAB

Pour la FIWO

Pour Uniterre

Pour la Coopérative  
Longo Mai



Theo Maissen

Hans-Ueli Scherrer

Pierre-André Tombez

Raymond Gétaz

Coopérative Européenne Longo mai, Le Montois, 2863 Undervelier Tél: 032/426 59 71 Fax: 032/426 77 06

SAB (Groupement suisse pour les régions de montagne), Seilerstr. 4, Postfach 7836, 3011 Bern BE, Tél: 031 382 10

FIWO (Förderung Innovative Wollprojekte Ostschweiz), Im Brühl 2, 9220 Bischofszell TG, Tél: 071 422 79 90

Syndicat Uniterre, Av. du Grammont 9, 1007 Lausanne, Tél: 021 601 74 67